







DOSSIER DE CANDIDATURE « FOREM » QA 25242

Photo
(Obligatoire)

CCP1 et CCP2 du Titre Professionnel

Assistant De Vie aux Familles (ADVF)

KENSEIGNEIVIEN IS CANDIDA I						
Nom – Prénom :						
Date de naissance :/ Ville de naissance :						
Département :						
Situation familiale *						
☐ Marié(e) Si oui, nom de naissance :						
☐ Célibataire ☐ Autre Nombre d'enfants à charge :						
Adresse actuelle						
N° / rue :						
Code postal : Commune :						
□						
Besoins particuliers (type d'aménagement, dispositif accompagnement, référent):						
RENSEIGNEMENTS REPRESENTANT LEGAL (selon statut candidat)						
Nom - Prénom :						
N° / rue :						
Code postal : Commune :						
□						

* cocher la case correspondante

Code APE 9221 - Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 23 76 04879 76* auprès du Préfet de Région de Normandie * Ce numéro ne vaut pas agrément de l'état

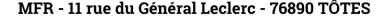
Formation organisée et financée par la Région Normandie - Marché organisé par la MFR de Saint-Valery-en-Caux

MAJ mars 2025











SITUATION A	CTUELLE *				
☐ Scolaire	☐ Etudiant(e)	☐ Apprenti(e)	☐ Salarié(e)	☐ Autre :	
☐ Demandeur	d'emploi : depuis l	e	N° identifian	t France Trava	ail:
Nom et lieu du	correspondant Fra	ince Travail / Missi	on Locale :		
Touchez-vous	des allocations Frar	nce Travail ? 🗖 Oui	□ Non		
Si oui, lesquelle	es?□ARE□	I ASS □ RSA	☐ Autre :		
VOTRE FORM	ATION				
	nières années d'étu	ıdes			
Années	Établiss	Études suivies		Diplômes obtenus	
/					
/					
/					
/					
	RIENCE PROFESSIO ages en entreprises				
Années	Établis	sement	Durée		Objectifs du stage
/					
/					
/					
/					

^{*} cocher la case correspondante

Emplois déjà exercés

Dates	Durée	Établissement	Postes occupés
/			
./			
/			
/			
Pièces à join	dre au dossier :		
O 1 photo d	l'identité		
O 1 photoco	opie de la carte d'ider	ntité	
O 1 photoco	opie de l'Attestation (de Sécurité Sociale	
O 1 photoco	opie des diplômes		
O 1 lettre d	e motivation expliqua	ant le choix de votre projet professionnel	
O 1 Curricul	lum Vitae		
O 1 RIB			
O Les docur	ments administratifs ı	référencés dans la notice explicative (si financ	cement Région)
O Frais d'ab	onnement au magazi	ine « Le Lien des MFR » de 12,00 € à l'ordre d	e la MFR (facultatif)
		vous souhaitez faire une demande d'amér bilans médicaux, paramédicaux,)	nagement d'épreuve pour
A		le	
Signature du ca	ndidat		
		adre réservé au Centre de Formation	
Dossier recu le ·			

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

ARTICLE 1: ANNULATION

A compter du premier jour de formation, date de signature du contrat de formation, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire (article L. 6353-6 de la loi n°2009-1437 du 24 novembre 2009).

Si l'annulation intervient plus de 10 jours ouvrables après le démarrage de la formation : les frais d'annulation correspondent à 10 % du coût de la formation de l'année en cours. En cas de rupture de contrat dans l'année en cours (abandon de la formation), le stagiaire sera soumis aux frais d'annulation mentionnés ci-dessus. A partir de la date de réception du courrier en recommandé, la facturation sera établie au regard du nombre d'heures de formation effectuées ou prévues au calendrier (en cas d'absence injustifiée).

ARTICLE 2 : DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Formation organisée et financée par la Région Normandie

Marché organisé par la MFR de Saint-Valery-en-Caux

12,00 € de frais d'abonnement au magazine « Le Lien des MFR » (facultatif)

Autres statuts (nous contacter):

- Possibilité de prise en charge du financement de la formation par l'intermédiaire du CPF et de conventions employeurs. Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à la charge du stagiaire.
- Auto financement : nous contacter.
- Contrats de formation, conclus en application de l'article L. 6353-3, les conditions générales de vente (informations, tarifs, modalités de règlement et conditions financières prévues en cas de fin anticipée de la formation ou d'abandon) sont remis au stagiaire avant son inscription définitive et tout règlement de frais.

Le stagiaire s'engage à fournir l'ensemble des pièces administratives indispensables à la construction de son dossier et au suivi de sa formation (attestation de présence en centre et en entreprise...).

Les prestations de repas et/ou d'hébergement seront facturées en sus du coût de la prestation selon le barème suivant : Restauration (coin micro-ondes ou possibilité de déjeuner sur place) :

Coût unitaire repas : 4,00 € TTC Coût unitaire petit déjeuner : 1,75 € TTC

Hébergement (selon les possibilités, le centre est en capacité de proposer des places d'hébergement) :

Coût de la nuitée : 8,00 € TTC Coût de la semaine : 75,00 € TTC

Modalités de règlement : prélèvements. Inscriptions conformément au calendrier prévisionnel.

ARTICLE 3: INTERRUPTION DU STAGE

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

ARTICLE 4: CAS DE DIFFEREND

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal administratif de Dieppe sera seul compétent pour régler le litige.

ARTICLE 5: PROTECTIONS DES DONNEES

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la MFR de Tôtes pour la formation « Assistant De Vie aux Familles (ADVF) ».

Elles sont conservées pendant une durée de 5 ans et sont destinées au traitement des dossiers administratifs et pédagogiques.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : la MFR de Tôtes : mfr.totes@mfr.asso.fr.

Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : https://conso.bloctel.fr/.

Désignation N° DPO-71753

Conformité aux exigences relatives à la désignation d'un délégué à la protection des données (exigences définies aux articles 37 à 39 du règlement européen relatif à la protection des données (RGPD)).

En savoir plus : https://www.cnil.fr/le-dpo